



La Lettre

Edito

« L'énergie électrique, en effet, pour ne parler que d'elle, répond probablement, l'eau mise à part, au besoin le plus fondamental et le plus étendu, de la société moderne.

Qu'il s'agisse de l'industrie, ou des transports, quand elle se tarit, tout ou presque s'arrête.

Plus immédiatement ressentie encore est son rôle dans la vie des ménages. Notre civilisation en dépend totalement et son arrivée dans les campagnes transforme l'exigence du monde rural.

Dans ces conditions, l'état a jugé que sa distribution, et que par voie de conséquence sa production et son transport ne pouvait plus être le fait de décisions isolées prises par des sociétés privées dont l'objet est et ne peut être que leur propre rentabilité.

Il convenait que l'électricité pût être mise à la disposition de tous, il convenait que la tarification fût nationale, il convenait que l'interconnexion complète des réseaux fût réalisée.

Ainsi, toutes les ressources sont mises en commun et dégagées des servitudes liées à des intérêts particuliers.

Elles permettent une distribution équilibrée et autant que possible, à l'abri de coupures accidentelles prolongées.

Le sens d'une telle organisation est clair : EDF et GDF appartiennent à la Nation. »

Ce message (qui circule aujourd'hui sur les mails de l'entreprise) date de 1971 et est attribué à Georges Pompidou.

Trente ans après sa mort, certains ont commémoré en ce mois d'avril, ce qu'ils disent être la justesse des analyses de cet ancien Président de la République.

Ceux la seront sans aucun doute ravis de se remémorer une pensée « pompidolienne » qui reste d'une surprenante actualité !

Le double vote *des cadres*

Dans quelques jours, se dérouleront les élections pour les conseils d'administration d'EDF et GDF.

Pour ceux d'entre nous qui l'ignoraient encore, rappelons que ce vote est le seul qui permette d'identifier qualitativement et quantitativement les aspirations des cadres de nos entreprises. En effet, parmi les six sièges attribués aux représentants des salariés, l'un est réservé à l'organisation ayant recueilli le plus de suffrages parmi les cadres.

Ainsi les cadres auront le 6mai prochain l'indicible privilège de voter deux fois avec un seul bulletin

. une fois pour dire à qui doit revenir le siège cadre

. une autre fois pour influencer sur la répartition des cinq autres sièges.

Plus personne désormais n'ignore le contexte dans lequel vont se dérouler ces élections, et chacun peut donc imaginer, eu égard à ce contexte, l'attention qui sera portée aux résultats obtenus par les uns ou par les autres, et tout particulièrement celle portée aux résultats du collège cadre.

Ces dernières années vous avez pu juger « sur pièces » l'action de la CGT, celle des administrateurs parrainés par notre fédération de l'énergie.

Vous savez que parmi les lignes de force de notre action syndicale figure tout autant notre volonté permanente de cultiver les convergences de vue et d'action entre organisations syndicales (ce que nous dénommons un syndicalisme rassemblé) que notre engagement de solliciter en permanence l'avis du personnel sur nos actions et tout particulièrement lorsque que la signature de la CGT au bas d'un accord peut affecter (positivement ou pas) les conditions de vie et de travail de chacun d'entre nous.

C'est ce que nous avons fait pour les différents accords RTT, c'est ce que nous avons fait sur le projet retraite, toujours en respectant les avis majoritairement exprimés par le personnel.

C'est dans cet esprit, et donc avec votre aide, que nous avons conçu le projet de fusion EDF/GDF dans un cadre 100% public, projet que nous vous demandons d'appuyer par le biais des élections au CA.

Ce projet n'est pas né de l'imagination de quelques « experts syndicaux », il repose sur votre expression, vos aspirations, l'analyse que nous portons ensemble sur le rôle structurant des services publics nationalisés, comme le rôle déstructurant du libéralisme en vogue.

Comme nous l'avons voulu ensemble, ce projet dépasse la simple critique de ce qui se fait (ou plus exactement se défait) en ce qu'il analyse les multiples besoins du futur et les façons d'y répondre.

Bien nous a pris de concevoir un tel projet, car non seulement il constitue aujourd'hui une des armes de défense face aux attaques en cours, mais il nous permet aussi de démontrer la crédibilité d'autres alternatives et donc de forcer l'adhésion de beaucoup dans et hors l'entreprise.

Ce projet n'est pas figé, et pour cause, l'un des éléments de sa réussite tiendra pour beaucoup à la capacité et la volonté de chacun d'entre nous à quelque niveau qu'il soit dans l'entreprise, de le faire vivre, de l'enrichir au fil du temps.

Dans quelques jours, vous élirez vos représentants aux conseils d'administrations d'EDF et GDF.

Alors tout en vous rendant aux urnes le 6mai prochain, songez à l'impact que pourrait avoir sur « nos affaires en cours » des quotidiens qui, le 7 au matin, titreraient :

« Les ingénieurs et cadres d'EDF et GDF se prononcent majoritairement pour une fusion 100 % publique des établissements EDF et GDF ! ».

